



Probleme cafards locataire

Par **lasourismoustik**, le **05/05/2010** à **10:56**

Bonjour,

j'ai un petit soucis.il y a plusieurs mois j'ai vu des cafards chez moi,j'en ai informé ma gardienne(je suis locataire dans une residence).elle m'a repondu que si j'etais la seule a me plaindre de cafards elle ne pouvait rien faire ou alors il fallait que je paie pour avoir une intervention.un autre locataire s'est plaint quelques moi apres de la meme chose.plusieurs semaine ensuite est venu une entreprise pour intervenir. 3-4 mois ensuite il sont revenu pour une prevention (la gardienne m'a dit qu'ils ont droit a 2 deplacement par an).malheureusement je n'etais pas chez moi ce jour la (ils viennent entre 9h00 et 17h30 seulement moi je travail soit le matin ou l'apres midi).et depuis 2 semaine j'ai revu des cafards,la gardienne ma redis la meme chose que la premiere fois qu'elle ne pouvait rien faire ou alors je doit payer.

quels sont mes droits?dois-je payer ?

merci d'avance